Conseil de Quartier
Ermitage – Charles de Gaulle

Compte rendu de la réunion du 16 mars 2009

Présents :

- Christophe AURISCOSTE,
- Claude BROCHET, Président du Conseil de quartier
- Bernard CLUZEAUD,
- Catherine DU PENHOAT, Vice-Présidente du Conseil de quartier
- Christina GIL ANTUNES,
- Séverine GOUDIGUEN,
- Kamel HAMMOUDIA,
- Patrick JADE,
- Yves THIRION,
- Claire VALADIER,

Excusés :

- Valérie COULLOUETTE,
- Laurence PAQUEREAU,
- Isabelle JOLY,

1/ Fermeture de la Poste-annexe et solution de remplacement présentées par Céline OPRON, directrice de la Poste Le Pecq/Le Vésinet.

- Céline OPRON, directrice de la Poste Le Pecq/Le Vésinet vient exposer la question de la fermeture de la Poste-annexe située dans le quartier de l'Ermitage. La direction de la Poste réalise régulièrement des études de fréquentation, et cet établissement reçoit moins de 35 clients /jour (l'ouverture le matin uniquement avait déjà été le résultat d'une baisse de fréquentation) ; à titre d'information, la Poste-centre reçoit environ 150 clients/jour. La Poste a trouvé un commerçant qui accepte d'être un relais-Poste, le café « Le relais de Monte-Christo ».

- Le premier avantage est qu'il possède une plage horaire étendue : de 9h à 11h30 et de 15h à 20h du lundi au samedi et de 9h à 13h le dimanche.

- En dehors du paiement ou de l'établissement d'un mandat et du dépôt d'argent, il proposera l'ensemble des prestations de la Poste : vente de timbres, d'enveloppes déjà affranchies, d'emballages de Colissimo ; dépôt de recommandé; retrait de lettes et colis en instance ; mise en place de la réexpédition du courrier et garde du courrier ; retrait de 150 € par semaine pour les détenteurs d'un livret A dématérialisé ou d'un compte-courant. C.Opron rappelle que les Conseillers financiers de la Poste se déplacent à domicile.

- Les Conseillers de quartier demandent comment la communication de ce changement va être réalisée ; C.Opron indique qu'une vaste opération de communication sera faite auprès des clients (affichage, courrier personnalisé).Elle débutera environ vers le mois de juin, en prévision d'une fermeture fin juillet de la Poste-annexe et d'un démarrage d'activité du relais-Poste début septembre.

- Les Conseillers s'interrogent sur le devenir du relais-Poste en cas de changement de propriétaire ou de vente du fonds de commerce ; la convention liant la Poste et le commerce tombe-t-elle ? C.Opron précise qu'un nouveau commerçant ne serait pas dans l'obligation de maintenir ce relais. Cependant, C.Opron indique que cette formule intéresse énormément les cafés-bars (dont le chiffre d'affaires a été touché par la baisse de vente tabac et l'interdiction de fumer dans les lieux publics…). Dans tous les cas, ce relais sera toujours maintenu par la Poste dans le quartier.

- S.Goudiguen pense qu'un point de retrait d'argent (DAB) manque dans le quartier, notamment pour les personnes âgées. C.Opron indique qu'une telle implantation a un coût financier très important et n'est pas à l'ordre du jour pour le quartier. C.Valadier souligne que la présence d'un DAB pourrait être source de nuisances ou d'insécurité pour le quartier.

- Y.Thirion demande si la Poste est propriétaire du local de la Poste-annexe ; elle n'est que locataire du fonds de commerce.

- L'ensemble du Conseil de quartier remercie C.Opron d'être venue lui présenter ce projet et d'avoir répondu à ses questions. C.Opron tient à préciser aux Conseillers qu'elle se tient à leur disposition pour tout autre question à ce sujet.

- P.Jade souhaite informer C.Opron que la boîte aux lettres située près du café ne semble pas être relevée régulièrement.

2/Bilan du Mardi-gras

- Le goûter de Mardi-gras au Quick le 24 février dernier a été une réussite. C.Brochet informe les Conseillers qu'environ 45 enfants étaient présents, qu'il trouve que les déguisements étaient très originaux.
- P.Jade pense qu'il faudrait renforcer l'affichage de l'information dans les écoles ;
- C.Du Penhoat s'interroge sur le choix d'une date pendant les vacances scolaires : les Conseillers souhaitent conserver l'organisation de cette animation pendant cette période, car cela profite en particulier aux enfants ne partant pas et restant dans le quartier.
-C.Brochet suggère que l'animation soit proposée aussi aux enfants des Vignes-Benettes. C.Valadier souligne que l'animation étant annoncée dans le journal, est par conséquent ouverte à tous. Les Conseillers y sont favorables mais soulignent toutefois qu'il faudra préserver l'identification de cette animation par le Conseil de quartier.

3/Accueil et écoute des riverains

- C.Brochet informe les Conseillers que les affiches sont en train d'être diffusées auprès des commerçants, sur les panneaux de la Ville, JEI, etc.
- S.Goudiguen regrette vivement que la formulation du titre initial n'ait pas été respectée.
- S.Goudiguen, Y.Thirion, C.Brochet, C.du Penhoat seront présents pour faire ce premier accueil des riverains et recueillir leurs souhaits pour leur quartier. C.Gil-Antunes viendra une heure. C.Valadier insiste sur l'importance d'établir un débriefing de cette première séance pour l'ensemble des Conseillers, notamment pour qu'ils puissent prendre le relais des rencontres suivantes.
- S.Goudiguen et C.Brochet insistent sur l'importance qu'ont les Conseillers de quartier dans la communication de cette rencontre. C'est par le bouche-à-oreille que le Conseil de quartier fera connaître cette action.
- C.Brochet indique qu'il faudra être attentif à la mise en place d'un dialogue constructif, et qu'il ne faut pas que cela se transforme en « bureau des pleurs ». Il serait intéressant d'avoir des informations sur la sociologie du quartier (jeunes, personnes âgées, enfants, etc.). S.Brioulet et C.du Penhoat attirent l'attention des Conseillers sur le fait que certaines informations ne peuvent être communiquées et ne sont pas connus par quartier (nombre de chômeurs, etc.)
- S.Goudiguen souligne que l'épicier et le cafetier s'investissent dans le quartier. Elle indique que suite aux rencontres avec les habitants du quartier pourraient être proposées des expositions, des lectures de contes, des animations sportives en lien avec les associations, etc.
- C.Valadier pense qu'il est indispensable qu'une limite dans le temps soit mise à la réflexion commune avec les habitants à 2 ou 3 mois, pour ensuite passer à une phase active et de mise en place des projets retenus.
- Dans les animations, S.Goudiguen propose qu'un vide-greniers soit organisé au mois de juin. En termes d'organisation (déclaration auprès de la sous-préfecture, prise en charge des inscriptions…) et de communication, C.Brochet et C.du Penhoat pensent que le délai est un peu juste pour organiser cela. Pourquoi ne pas organiser une bourse aux livres en septembre dans la cour de Général Leclerc ?

4/ Regards sur le quartier

- Suite à la réunion des relais-solidarité, C.du Penhoat indique qu'une copie des différentes informations utiles leur sera prochainement distribuée.
  C.Brochet et C.du Penhoat précisent que tous les Conseillers doivent se sentir concernés par la solidarité dans le quartier.

- S. Brioulet indique aux Conseillers de quartier que cette réunion fut également l'occasion de proposer à l'ensemble des Conseils de quartier le projet de plusieurs cortèges des Conseils de quartier sous forme d'une retraite aux flambeaux, où seraient invités tous les habitants du quartier le soir du 14 juillet. Pour des raisons de sécurité et d'organisation, le cortège partirait du collège J.Moulin pour les Vignes-Benettes, rejoindrait le cortège de l'Ermitage et le port par le quai du 8 mai 1945. Le Conseil de quartier est intéressé pour participer à cette manifestation.

Claude Brochet
Président du Conseil de Quartier
Ermitage-Charles de Gaulle

Catherine du Penhoat
Vice-Présidente du Conseil
de Quartier
Ermitage-Charles de Gaulle
Maire-Adjoint